

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 04338

Numéro SIREN : 842 128 381

Nom ou dénomination : 3D PHARM

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt 16846

3D PHARM

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 000,00 Euros

Siège social : 79 Rue de Villancy

78640 Neauphle-le-Château

RCS VERSAILLES : 842 128 381

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 mai à quatorze heures, les actionnaires de la SAS 3D PHARM se sont réunis au siège social de la société, sur convocation faite par la Présidence.

SONT PRESENTS :

- **Monsieur Aitan SOLOMON**, propriétaire de..... 1000 actions
- **Monsieur Jules MARIE**, propriétaire de..... 1000 actions
- **Monsieur Damien FANJEAUX**, propriétaire de..... 1000 actions

TOTAL 3000 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jules MARIE, Président.

Le Président constate que la totalité des actions étant représentées, l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital social non motivée par des pertes par le biais de l'acquisition par la Société 3D PHARM de 1000 actions appartenant à Monsieur Damien FANJEAUX en vue de leur annulation ;

- Démission de Monsieur Damien FANJEAUX des fonctions de Directeur Général

- Mandat pour accomplissement des formalités liées à la résolution ci-avant ;

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président. Puis le Président déclare la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 : Réduction du capital social de la société

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mai 2021 à 10h00, il est proposé une réduction du capital social de la Société non motivée par des pertes à hauteur de 1000 euros.

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2021, la Société achète à Monsieur Damien FANJEUX 1000 actions et les annule par la présente délibération.

Le capital social de la Société est désormais de 2000 euros.

L'article 7 « Capital Social » des statuts de la Société est entièrement remplacé par les stipulations suivantes :

« A la suite d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2021 à 10h00, le capital social de la Société a été fixé à la somme de 2000 euros. Il est réparti en 2000 actions comme suit :

Le capital social est fixé à DEUX MILLE (2000) euros. Il est divisé en DEUX MILLE (2000) actions d'UN (1) euro de nominal, libérées à 100% et toutes de même catégorie, réparties entre :

Monsieur Aitan SOLOMON à hauteur de 1000 actions.

Monsieur Jules MARIE à hauteur de 1000 actions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2 : Démission des fonctions de Directeur Général

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de Monsieur Damien FANJEUX des fonctions de Directeur Général.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3 : Mandat pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

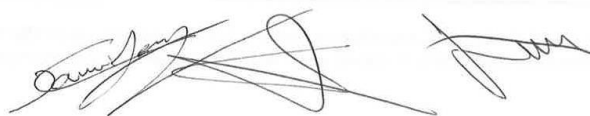
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les actionnaires de la société présents.

Fait à Paris,

Le 27/05/2021

Les actionnaires



Monsieur Damien FANJEAUX

« Bon pour démission des fonctions de Directeur Général »

*« Bon pour démission
des fonctions de Directeur Général »*

